

L'EXPLOITATION SUPPORT

Exploitation familiale située dans une zone de polyculture-élevage avec une densité d'élevage laitier qui favorise l'entraide et la dynamique laitière. Le potentiel agronomique limitant en maïs a conduit à une diversification des sources de fourrages, dont le pâturage. Malgré tout, l'exploitation reste dépendante d'un achat à l'extérieur d'environ 5 ha de maïs irrigué par an. Le bâtiment est amorti et l'exploitation est en croisière.

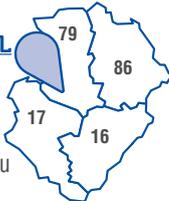
TROUPEAU

- 62 VL Prim'Holstein
- 93 UGB
- 8 760 L vendus / vache présente
- TB : 43.0 g/l
- TP : 32.6 g/l
- Pâturage des VL sur 10 ha
- Ration complète
- Salle de traite

MILIEU NATUREL

L'élevage est situé dans la plaine de Niort, sur petites groies filtrantes et superficielles avec peu de réserve utile.

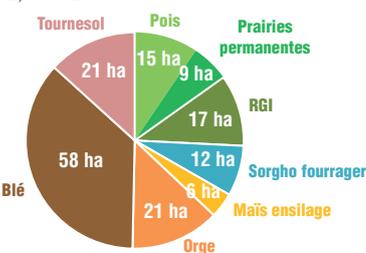
La moitié du parcellaire est un peu plus argileuse. Les terres sont faciles à travailler mais sensibles aux conditions chaudes et sèches. Le parcellaire est groupé sur 4 km autour de l'exploitation.



UTILISATION DES SURFACES

- 163 ha de SAU, dont :
- 44 ha de surfaces fourragères
 - 115 ha de cultures de vente
 - 4 ha de MAET outarde
- + 21 ha de cultures dérobées :
- 11 ha de méteil fourrager (6,5 TMS/ha)
 - 10 ha ray-grass + trèfle (6,5 TMS/ha)
- + 5 ha de maïs irrigué acheté

2,1 UGB/ha SFP



- 92 tonnes d'orge auto-consommées

PRODUCTIONS

- 540 000 L vendus
- 8 TMS/ha maïs ensilage
- 5 TMS/ha sorgho fourrager dérobé
- 6,5 TMS/ha RGI
- 60 qtx/ha en blé et orge
- 25 à 30 qtx/ha en pois
- 15 à 25 qtx/ha en tournesol

FICHE N°7

Systeme non OGM pâturant



DIAGNOSTIC D'ALIMENTATION

Ce diagnostic a été réalisé grâce à l'outil informatique développé par le Syndicat des Laiteries de Charentes-Poitou, qui permet de positionner les élevages par rapport au nouveau cahier des charges. Pour rappel, les principaux points d'évolution portent sur une alimentation sans OGM et sans urée, une quantité minimale de maïs dans la ration et une limitation des quantités d'aliments concentrés. De plus, les aliments concentrés devront provenir de la zone géographique de l'AOP, sauf pour une partie des concentrés azotés.

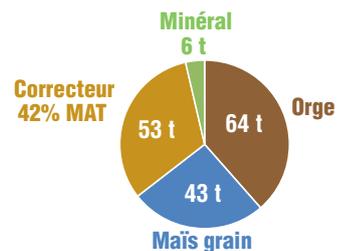
Un travail sur l'autonomie protéique déjà engagé

L'hiver la ration fourragère des vaches en lactation est composée de presque 50 % d'ensilage d'herbe et 50 % d'ensilage de maïs. Du mois de mars à début septembre, les vaches sortent au pâturage et la part de maïs ensilage diminue encore au profit des ensilages de méteil et de sorgho.

Les rations sont reconcentrées en énergie avec 5 kg de céréales/VL/ jour toute l'année, et un correcteur azoté qui contient de l'urée mais qui est déjà sans OGM, en cohérence avec la politique de la laiterie.

Il n'y a qu'une seule ration pour les vaches taries. L'hiver, elles reçoivent de l'ensilage d'herbe (6 kg MS) et de la paille de pois (2-3 kg MS), complété par 4 kg de céréales. Au printemps, elles sortent au pâturage avec du foin en complément si nécessaire, et 1 kg de céréales.

La part importante d'herbe ou de méteil dans les rations permettent un recours limité au correcteur azoté, d'où le respect du critère des 1 200 kg MS de concentrés azotés. En revanche, cela implique également des quantités de céréales importantes pour reconcentrer les rations en énergie, ce qui amène à dépasser le seuil maximal de concentrés autorisés.



Consommation de concentrés en t brute par an pour les VL

CONFORMITÉ

Concentrés/VL > 20% MAT provenant d'en dehors de la zone

AOP : 682 kgMS
Plafond = 1200 kg MS

Non OGM
Quantité de maïs

NON-CONFORMITÉ

Concentrés/VL :
2 244 kgMS
Plafond = 1800 kg MS

Présence d'urée

Nombre de vaches calculées pour le diagnostic AOP (intégrant les génisses 1 mois avant vêlage) :

63
dont **53** en lactation

EN RÉPONSE AUX NON-CONFORMITÉS, LA SIMULATION PORTERA SUR :

- Remplacer une partie des céréales par de l'ensilage de maïs épi
- Remplacer le correcteur pour une formule sans urée

SIMULATION

RATIONS

Une ration qui ne change presque pas

Pour revenir en conformité avec le nouveau cahier des charges, l'ensilage de maïs épi, considéré comme un fourrage, remplace le maïs grain dans la ration, à quantité égale en matière sèche. Cela suffit pour ramener les quantités de concentrés totales à environ 1 600 kg MS/VL/an.

Le correcteur est remplacé par une formule sans urée plus concentré et plus riche en PDIE. Cela permet de réduire un peu la quantité distribuée l'hiver grâce à un rééquilibrage entre les UFL, les PDIN et les PDIE.

L'hiver, cette diminution des concentrés est compensée par de l'ingestion supplémentaire d'ensilage de RGI. La quantité de maïs ensilage n'est pas augmentée car c'est un fourrage en partie acheté, les fourrages de l'exploitation sont priorisés.

À la belle saison, la ration est identique à l'exception du maïs grain qui bascule en maïs épi. Le changement de correcteur permet également de remonter le niveau de PDIE de la ration.

	Automne/Hiver		Printemps/été	
	Initiale	Simulée	Initiale	Simulée
Ensilage maïs (60% irrigué) <i>33%MS, 0.93 UFL, 41 PDIN, 66 PDIE, 1.0 UEL</i>	8,3	8,3	5,3	5,3
Ensilage d'herbe <i>30%MS, 0.85 UFL, 88 PDIN, 68 PDIE, 1.05 UEL</i>	7,4	7,7		
Ensilage méteil <i>30%MS, 0.7 UFL, 70 PDIN, 65 PDIE, 1.10 UEL</i>			5,7	5,8
Ensilage sorgho BMR <i>27%MS, 0.9 UFL, 56 PDIN, 50 PDIE, 1.03 UEL</i>			2,2	2,2
Pâturage <i>27%MS, 0.92 UFL, 98 PDIN, 90 PDIE, 1.02 UEL</i>			2,5	2,5
Ensilage de maïs épi <i>60% MS, 1.10 UFL, 62 PDIN, 97 PDIE</i>		1,7		1,7
Correcteur 37% MAT avec urée <i>0.97 UFL, 284 PDIN, 170 PDIE</i>	3		2,4	
Correcteur 42% MAT sans urée <i>0.99 UFL, 306 PDIN, 215 PDIE</i>		2,6		2,3
Orge <i>0.95 UFL, 68 PDIN, 88 PDIE</i>	3	3	3	3
Maïs grain <i>1.05 UFL, 64 PDIN, 84 PDIE</i>	2		2	
% couverture UF	104%	102%	101%	100%
% couverture PDIN	110%	107%	104%	104%
% couverture PDIE	101%	104%	98%	103%
UFL/kgMS	0,91	0,91	0,88	0,87
PDIN/kgMS	96	94	90	91
PDIE/kgMS	88	91	86	90

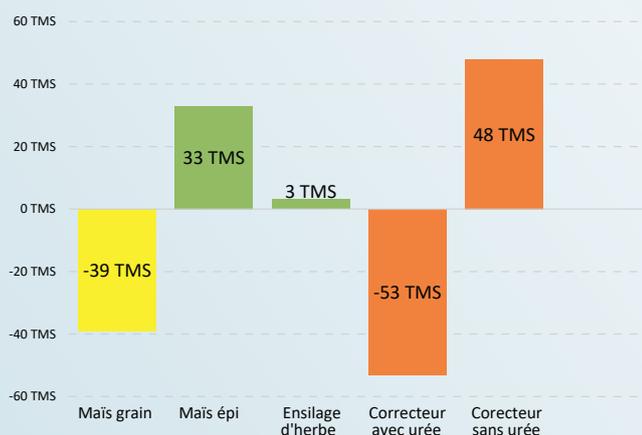
IMPACT SUR L'ASSOLEMENT

Davantage de dépendance extérieure pour l'achat de maïs sur pied

Le besoin en maïs épi s'élève à 33 TMS/an. Un hectare de maïs fourni un rendement de maïs épi de l'ordre de 60 % du rendement en ensilage plante entière, soit pour un maïs irrigué à 17 TMS/ha en plante entière un rendement en maïs épi de 10,2 TMS/ha.

Il faut donc prévoir l'achat sur pied de 3,25 ha de maïs supplémentaires. En revanche les achats de maïs grain à la coopérative diminueront.

La légère augmentation de l'ingestion d'ensilage d'herbe génère un besoin supplémentaire de 3 TMS, cela représente un demi hectare de dérobé à cultiver en plus.



ÉCONOMIE

BUDGET PARTIEL**Un mode de récolte du maïs plus coûteux**

Deux postes sont à chiffrer pour cette simulation. D'un côté, le remplacement du maïs grain par de l'ensilage de maïs épi. De l'autre, le remplacement du correcteur par une formulation sans urée. L'augmentation de l'ensilage d'herbe est anecdotique.

L'ensilage de maïs épi est un fourrage coûteux, car le coût de l'ensileuse est ramené sur une plus petite quantité de fourrage récolté. De plus, des frais de broyage et de mise en boudin se rajoutent au frais d'ensilage. L'arrêt des achats de maïs grain ne compense pas et laisse un surcoût annuel de 3 400 €.

Le remplacement du correcteur par une formulation sans urée ne coûtera que 1 600 €. En effet, la nouvelle formule bien que plus chère à la tonne s'avère plus adaptée aux fourrages et permet de réduire légèrement les quantités.

Charges en plus	34 241 €	Charges en moins	29 528 €
Maïs épi Achat maïs sur pied : 3,25 ha x 1 800 € Ensilage et mise en boudin : 33 TMS x 66 € 330 €/ha d'ensilage plante entière (PEREL) / 10,2 TMS rendement épi = 32,3 €/TMS - 2,2 € de transport - 2 € de bâches = 28 €/TMS rendu sur la ferme + broyage et mise en boudin : 30 €/ml pour un diamètre de 1,6 m, soit 0,8 TMS/ml, soit 38 €/TMS Travail supplémentaire : 100 heures x 20 € Ensilage : 2 ha à l'heure à 4 personnes + 15' par jour de distribution quotidienne	10 028 € 5 850 € 2 178 € 2 000 €	Achat de maïs grain en moins 39 tonnes x 185 €/tonne Maïs grain échangé contre du blé 155 €/t de maïs + 15 € frais de stockage et d'échange + 15 € transport	7 215 €
Correcteur 42% de MAT sans urée 48 tonnes x 498 € Prix fournisseur juin 2021	23 904 €	Correcteur 37% de MAT avec urée 53 tonnes x 421 € Prix fournisseur juin 2021	22 313 €
Ensilage d'herbe supplémentaire 0,5 ha x 617 €, dont : Semence 48 €, engrais 125 €, phytos 13 €, méca hors récolte 98 €, récolte 333 €	309 €		

4 713 € de surcoût, soit **8,7 €**/1000 litres



ÉCONOMIE

SENSIBILITÉ AUX ALÉAS

Le surcoût de 9,8 €/1000 litres sera peu sensibles aux variations de conjoncture. Une augmentation des prix des matières premières non OGM impactera équitablement la situation initiale et la simulation, l'exploitation étant déjà certifiée non OGM.

La conjoncture céréalière non plus n'aura pas d'impact, car les tonnages achetés ne varient pas, uniquement le mode de récolte. C'est pourquoi il ne sera pas proposé de matrice de gain dans cette simulation



ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- Pénibilité de la distribution de l'ensilage de maïs épi par rapport à du maïs grain sec
- Dépendance accrue au voisinage agriculteur pour l'achat d'une surface supplémentaire de maïs irrigué sur pied, plus aléatoire que du maïs grain acheté à la coopérative
- Le changement de correcteur permet une légère optimisation de la ration qui génère une économie. Cette économie n'est pas à mettre directement au crédit du passage au nouveau cahier des charges AOP, bien que cela soit dans le cadre de cette réflexion que cette marge de manœuvre a été relevée
- Augmentation du temps de travail liée au maïs grain humide : même s'il est rémunéré dans le chiffrage, la charge de travail retombera sur les éleveurs, qui ont déjà une charge de travail élevée

CONTACT :

Adèle Marsault (Institut de l'Élevage) - adele.marsault@idele.fr



**REMERCIEMENTS À L'ÉLEVEUR
ET À LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE LA
SEVRE POUR LEUR COLLABORATION.**

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Rédaction : Adèle Marsault (Institut de l'Élevage) • Crédit photo : Institut de l'Élevage

Conception graphique : beta.pictoris • Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA)

Références Alfred : 00 22 302 019 - Juillet 2022